

## RÉVISION DE LA CHARTE PNR des Pyrénées Ariégeoises

*IV Comité de pilotage, Les Bordes-sur-Arize*



# Le périmètre d'étude



- ✓ **164** communes
- ✓ **282 647** hectares
- ✓ **5** EPCI

**Périmètre d'étude**  
**Parc naturel régional**  
**des Pyrénées**  
**Ariégoises**

- Ville principale
- ▲ Ville porte
- Limite départementale
- Limite régionale
- ▨ Limite internationale
- ▨ Extension
- ▨ Périmètre PNRPA
- ▨ Périmètre d'étude

*Extension*

**+ 26** communes  
**+ 37 000** ha.



1:360 000

0 7,5 15 km

Source: BDTOPO-IGN 2020, IGN Espagne, Govern d'Andorra, U.S. Geological Survey. Carte réalisée par le PNRPA, Juin 2021.



# Rando charte: les étapes

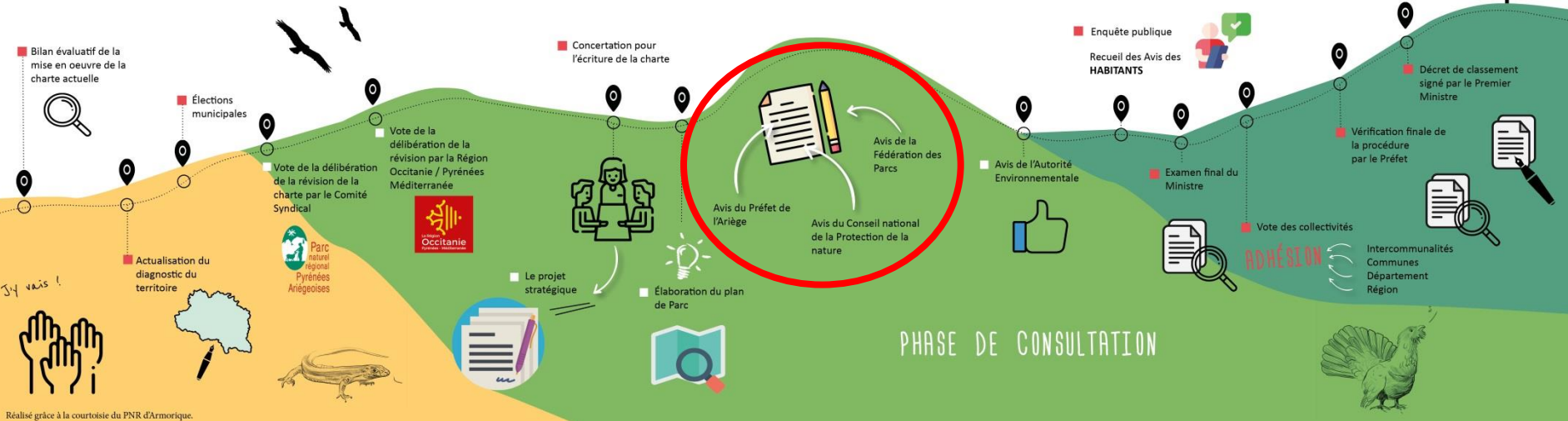


PHASE PRÉPARATOIRE  
Janvier 2020 - Décembre 2020

ÉLABORATION DU PROJET DE TERRITOIRE  
Janvier 2021 - Décembre 2022

VALIDATION INTERMÉDIAIRE  
2022 - 2023

VALIDATION FINALE  
2024  
Une autre vie s'invente ici !



Réalisé grâce à la courtoisie du PNR d'Armorique.

Premier [projet de charte](#) approuvé en novembre 2022.  
Evolution du document en cours.

- ✓ Evaluation environnementale (*Code de l'Environnement*)
- ✓ Visites rapporteurs Fédération des PNR et CNPN + Audition CNPN, Paris

➔ Avis consultatifs Fédération + CNPN

En attente de **l'Avis du Préfet**

- ✓ Evolution du document – travail avec l'équipe
- ✓ [Etude sur les nouvelles populations](#), ESPACE
- ✓ [Lettre aux partenaires](#) – capital humain
- ✓ Concertation



# Avis Fédération des PNR et CNPN





# Concertation

- ✓ Réunions avec les maires des communes de l'extension
- ✓ Commissions thématiques Elus
- ✓ Réunions avec les intercommunalités et le SCOT
- ✓ Réunions territoriales
- ✓ Réunions avec les partenaires
- ✓ Réunions permanentes avec l'Etat, la Région, le Département, les intercommunalités et les communes
- ✓ Réunions publiques à la demande des élus



2023

- \* Mai : avis consultatifs CNPN et Fédération des PNR
- \* Juillet 23: **Avis du Préfet de Région**
- \* Mai-octobre: modification du projet de charte  
ajustement du rapport environnemental
- \* Juillet- 23: saisine du Tribunal Administratif par la Région
- \* Automne 2023: 3<sup>e</sup> cycle de réunions territoriales –  
élus/habitants
- \* **Nov.-déc. 23 : Envoi du projet de charte v2**
- \* hiver 23: La saisie de l'autorité environnementale (3 mois).

# Le calendrier 2023 -2025

2024

- \* Mars 2024: Avis Autorité Environnementale
- \* Mai 2024: **Enquête publique (1 mois) - habitants**
- \* **juillet 2024** : Arrêt du projet par **décision du Syndicat mixte** qui saisit la Région pour transmission au Préfet pour examen final du Ministre (4 mois)
- \* **Oct. /Nov. 2024: Saisine des Collectivités pour délibération sur la Charte (4 mois) – approbation volontaire**

2025

- \* Février 2025: Délibération de la Région Occitanie
- \* Juillet/septembre 2025: Décret du Premier Ministre - reclassement du PNR des Pyrénées Ariégeoises.



- Le rapport de charte modifié V2
- Le plan de parc ajusté
- Annexes réglementaires et complémentaires: programmation triennale, statuts, ...
- La note de prise en compte des recommandations de l'avis du Préfet
- Le rapport de l'évaluation environnementale du projet de charte V2
- Le bilan de concertation

# L'accueil de nouveaux actifs

dans le périmètre du PNR  
des Pyrénées Ariégeoises

**Présentation Comité de pilotage  
2 Juin 2023**



Une enquête auprès des élus délégués des communes membres du Parc Naturel Régional

50 réponses aux questionnaire en ligne

rencontres (pichs) avec les élus de 41 communes dans le périmètre de cinq EPCI

Structure	Nombre Communes	Habitants (arrondi)	Superficie km <sup>2</sup>	Population active (INSEE 2019) EMP T3
<b>C Agglo. Foix-Varilhes</b> 42	42	32000	444	14313
<b>CC Arize Lèze</b> 26	27	11000	380	4525
<b>CC Couserans-Pyrénées</b> 31	94	30000	1638	12885
<b>CC Haute-Ariège</b> 36	52	7300	1128	3249
<b>CC Pays de Tarascon</b> 25	20	8500	221	3517



# Rappel Projet interconsulaire

«LIBRES DE RÊVER NOTRE DÉVELOPPEMENT» le PNR que nous voulons...  
selon le Comité Interconsulaire , Ganac 26 octobre 2021

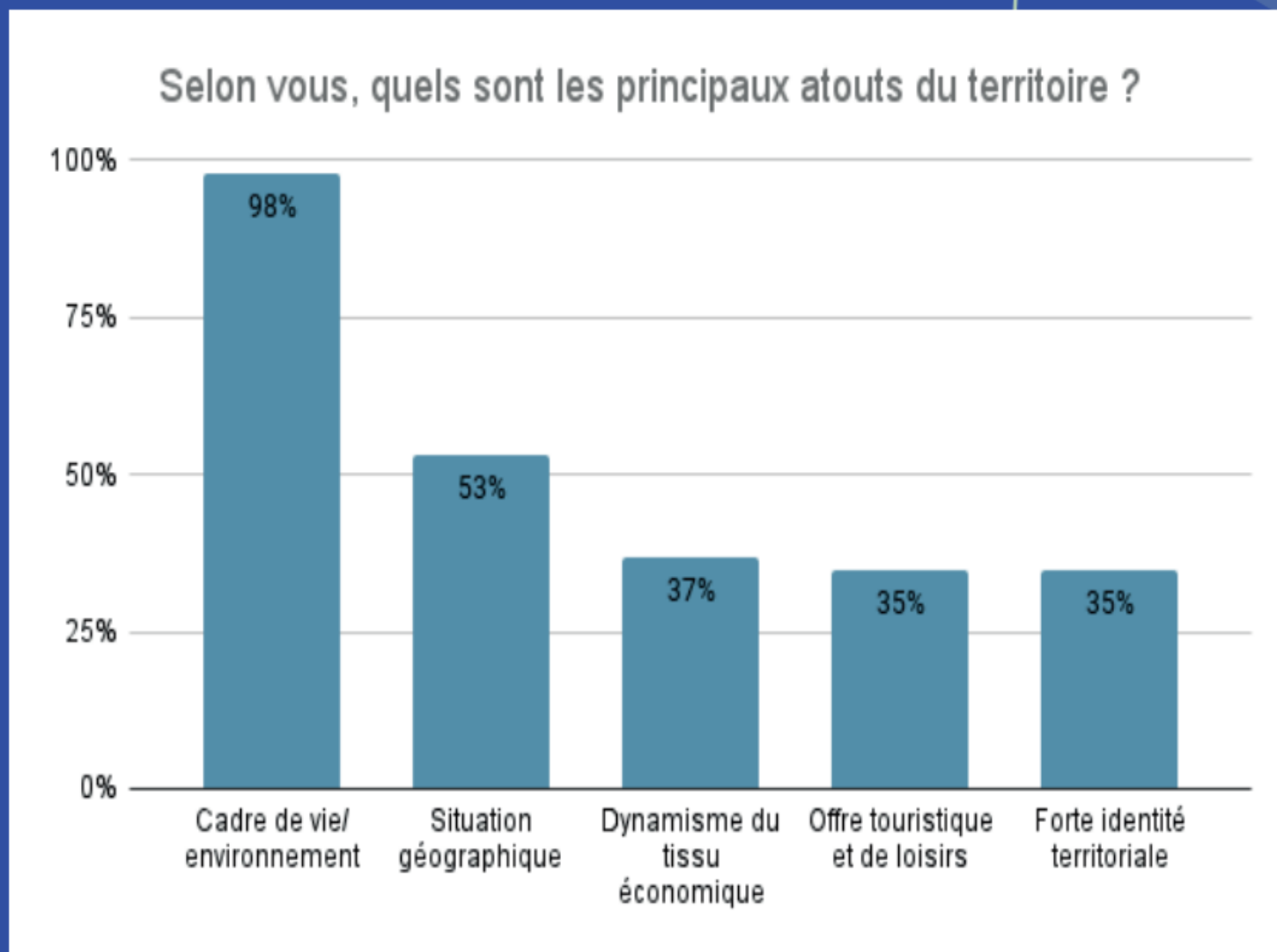
## HYPOTHÈSES

- Synergie entre PNR et acteurs du territoire pour une Politique offensive de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences
- Structuration de nouvelles filières, dont agricoles (souveraineté alimentaire) et forestières

## PROSPECTIVE

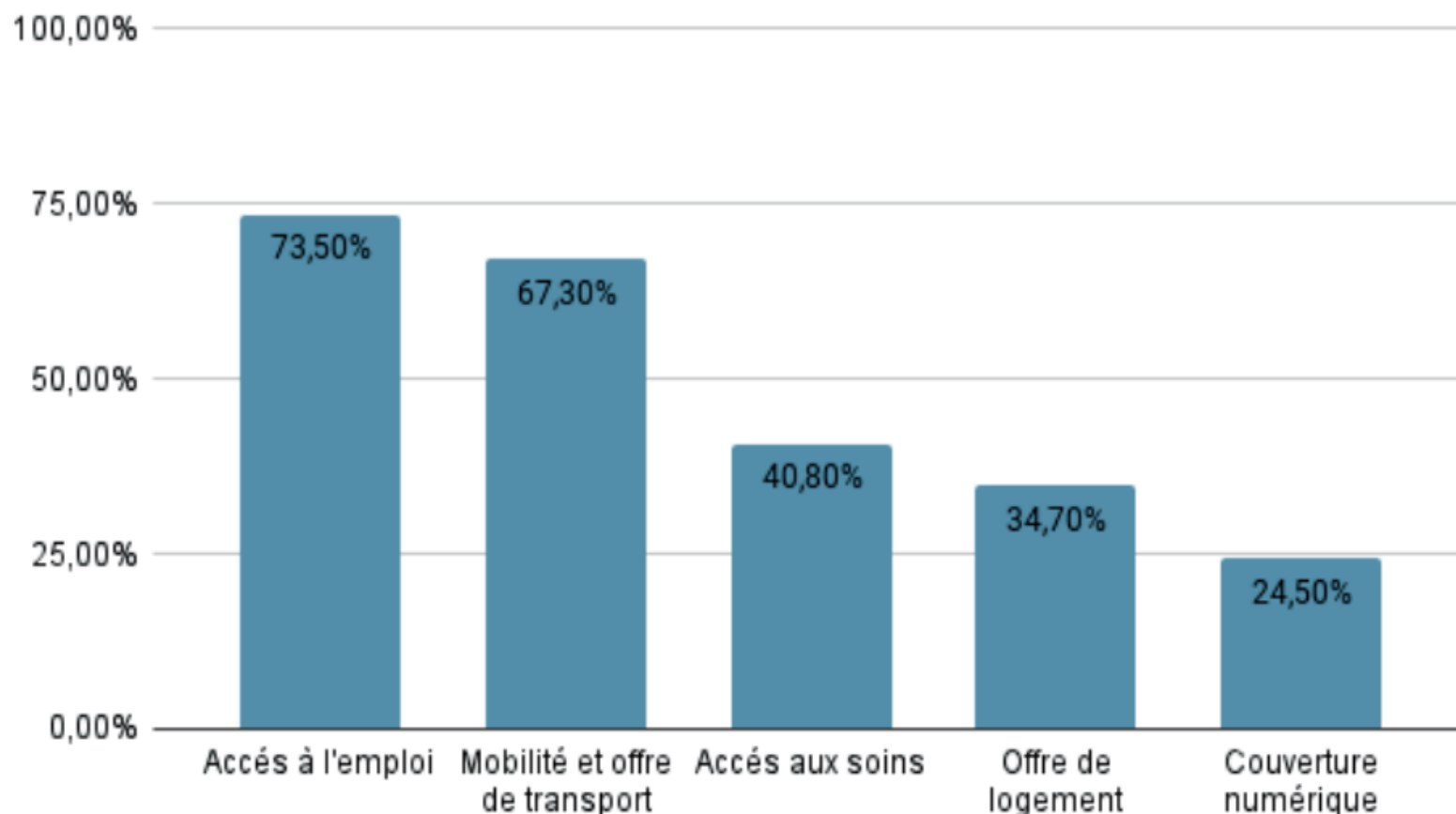
- Consolidation du développement dans une logique d'économie circulaire, vertueuse et durable
  - Montée en gamme des équipements du territoire dont l'offre touristique
  - Prédation : cantonnement déterminé dans certains secteurs

# Les atouts du territoire : les points forts



# Les faiblesses du territoire

Selon vous, quelles sont les principales faiblesses du territoire ?





# PRECONISATIONS DE LA MISSION



## 1 / ce qui peut mieux s'organiser avec les acteurs communaux

la coordination **Maire, délégués, Conseil Municipal**

la culture d'accueil des porteurs de projets

les relations vie économique, vie éducative, le vivre-ensemble et les courants de pensées

## 2/ Ce qui peut mieux s'organiser avec les acteurs régionaux et départementaux de la création d'entreprise

le partage d'information sur les projets , les arrivées, les réussites, les échecs etc

l'organisation collective de l'aide aux entreprises : les acteurs partenaires (notion de « chef d'orchestre » selon nature de chaque projet)

la coordination des acteurs du développement économique en synergie avec le PNR

une aide renforcée du numérique ?



**Merci pour votre écoute**



# Le projet de charte

## Projet concerté de territoire à 15 ans:

- > Un projet stratégique
- > Un projet opérationnel (ambitions, orientations, mesures)
- > Cahier des paysages
- > Tableau dispositions pertinentes de la Charte.

## Projet politique, transversal.

**La Charte engage ses signataires:** Communes, Interco, Département, Région, Etat.

**Ce n'est pas que la feuille de route du SMPNR + Plan de Parc + Annexes réglementaires**

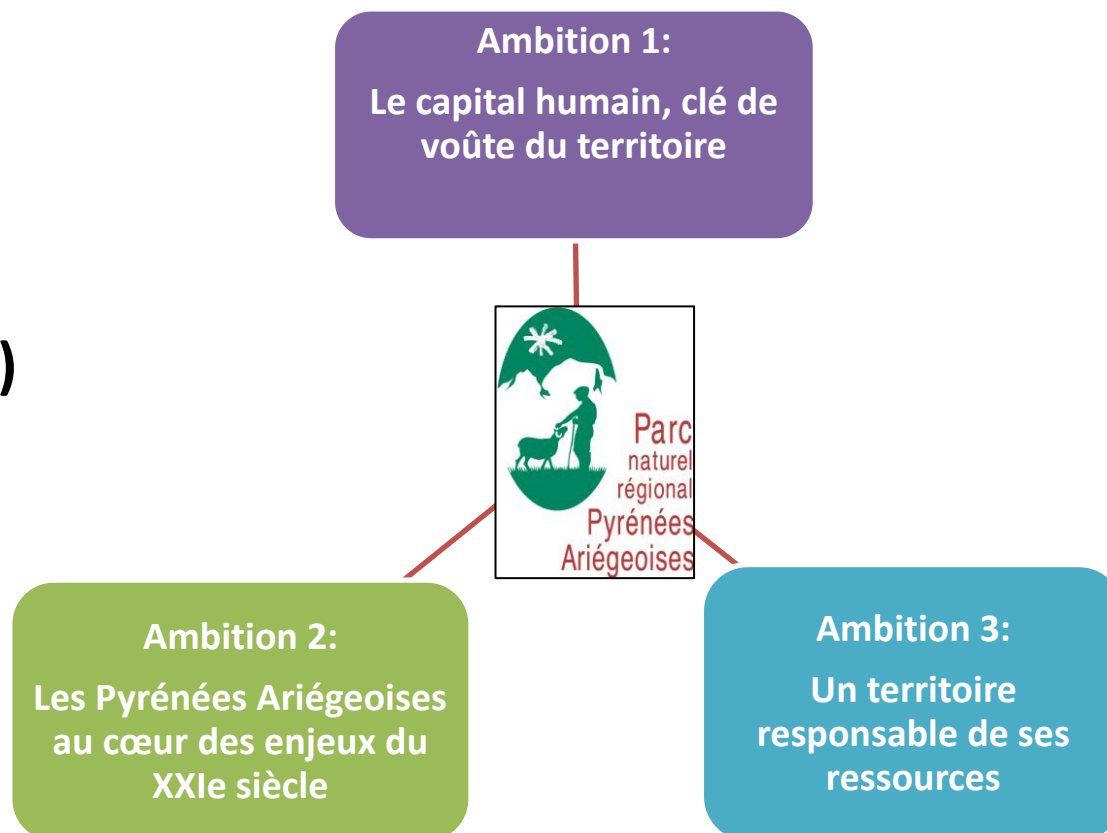




**3 ambitions**

**11 orientations**

**29 mesures (fiches)**



### Ambition 1

#### Le capital humain, clé de voûte du territoire

- *Orientations:*
- 1.1. Mettre la **connaissance** au cœur des réflexions et des actions collectives.
- 1.2. Développer **l'éducation, la formation et la professionnalisation.**
- 1.3. Conforter **l'attractivité** des Pyrénées Ariégeoises.

### Ambition 2

#### Les Pyrénées Ariégeoises au cœur des enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle

- *Orientations:*
- 2.1. Répondre au défi du **changement climatique.**
- 2.2. Déployer une **coopération** intégrée et portée par les habitants.
- 2.3. Instaurer et soutenir un **modèle économique durable, sobre et solidaire.**

### Ambition 3

#### Un territoire responsable de ses ressources

- *Orientations:*
- 3.1. Confirmer **les paysages** comme atout principal des Pyrénées Ariégeoises.
- 3.2. Stopper l'érosion de la **biodiversité.**
- 3.3. Garantir une ressource en eau de qualité tout en maîtrisant ses usages et sa gestion.
- 3.4. Garantir un usage économe et équilibré de **l'espace.**
- 3.5. Organiser la production de valeur ajoutée dans une approche multifonctionnelle de la **forêt.**

# 1.1.1. Mettre la connaissance au cœur des réflexions et des actions collectives

## 1. ACCROÎTRE ET DIFFUSER LA CONNAISSANCE

### Les objectifs

- Améliorer** la recherche et la connaissance scientifique et sa diffusion.
- Soutenir l'activité du Conseil scientifique** du PNR et ses différentes actions.
- Produire et diffuser de la donnée** en priorité dans un certain nombre de domaines : le changement climatique et ses conséquences, les scénarios démographiques et économiques, les patrimoines naturels et culturels...
- Conforter les partenariats** avec les établissements scolaires et des organismes de formation.
- Développer la participation** dans l'amélioration de la connaissance.
- Organiser** l'information géographique.
- Stimuler la diffusion** de la connaissance.
- Suivre** les évolutions du territoire.

### PROPOSITIONS D'ACTIONS

- ▶ Solliciter et informer les organismes et les laboratoires de recherche afin d'être un territoire privilégié d'application pour leurs programmes.
- ▶ Stimuler et mobiliser des organismes ou des laboratoires de recherche en réponse à ses propres sollicitations (commandes).
- ▶ Poursuivre l'accompagnement du Conseil scientifique et faciliter son fonctionnement et ses actions : aide technique et logistique (secrétariat...) et financière.
- ▶ Créer un centre de ressources à la Maison du Parc

### Le rôle du SMPNR

**Opérateur.** Produit ou fait produire des données et les communiquer. Développe et participe à la mise en place de programmes de sciences participatives notamment pour la communication auprès des habitants et leurs formations. Mobilise les scientifiques pour la production de données et développer des sessions d'informations et de sensibilisation. Incite les habitants à participer aux sciences participatives.

**Chef d'orchestre ou chef de file.** Promeut et s'attache à faire vivre sur le territoire une stratégie coordonnée de développement de la connaissance et de gestion partagée de la donnée.

**Médiateur.** Promeut la diffusion des données produites.

### Les engagements des signataires

#### LES COMMUNES ET LES INTERCOMMUNALITÉS S'ENGAGENT À :

Définir les besoins en connaissances sur leur territoire.  
Partager les données acquises et les expérimentations menées.  
Stimuler la diffusion de la connaissance, notamment dans le réseau des Maisons de Parc et les bibliothèques / médiathèques relevant des communes et des intercommunalités.  
Promouvoir la mise en place de sciences participatives auprès des acteurs et des habitants comme outil de sensibilisation et de suivi du territoire.  
Soutenir les actions menées par le réseau Pyrénées Vivantes pour diffuser les connaissances liées aux Pyrénées.  
Investir les médiathèques et les bibliothèques pour valoriser les connaissances produites par le SMPNR et / ou le Conseil scientifique.

#### LE DÉPARTEMENT DE L'ARIÈGE S'ENGAGE À :

Mobiliser l'expertise des Archives départementales pour aider à la conservation et à la mise en valeur des archives communales.  
Organiser des journées sur la science, via sa bibliothèque départementale, en partenariat avec des associations locales ou régionales.

#### LA RÉGION OCCITANIE S'ENGAGE À :

Soutenir les actions visant à accroître et diffuser la connaissance entrant dans ses domaines de compétences : environnement, climat, culture, éducation, recherche et enseignement supérieur, vie associative, modèles économiques durables.

#### L'ÉTAT ET SES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS S'ENGAGENT À :


Diffuser les données dont ils sont propriétaires dans une logique de donnée ouverte et de licence libre, dans le cadre de la directive européenne du 14 mars 2007, dite directive Inspire, qui s'adresse à toutes les autorités publiques. Cette diffusion est assurée à travers divers portails, entre autres : [www.geoportail.gouv.fr](http://www.geoportail.gouv.fr) ; [artificialisation.developpement-durable.gouv.fr](http://artificialisation.developpement-durable.gouv.fr) ; [www.geoportail-urbanisme.gouv.fr](http://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr) ; [inpn.mnhn.fr](http://inpn.mnhn.fr) ; [www.observatoire-des-territoires.gouv.fr](http://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr) ; [atlas.patrimoines.culture.fr](http://atlas.patrimoines.culture.fr) ; [www.picto-occitanie.fr](http://www.picto-occitanie.fr) ; [www.ariège.gouv.fr/Publications/Cartographie](http://www.ariège.gouv.fr/Publications/Cartographie).


### INDICATEURS

#### Indicateur de territoire

Nombre de publications du SMPNR et des organes associés (Conseil scientifique, Amis du parc...).

### RÉFÉRENCE AU PLAN DE PARC

 territoire d'extension d'accroissement prioritaire de la connaissance

 observatoire photographique du paysage

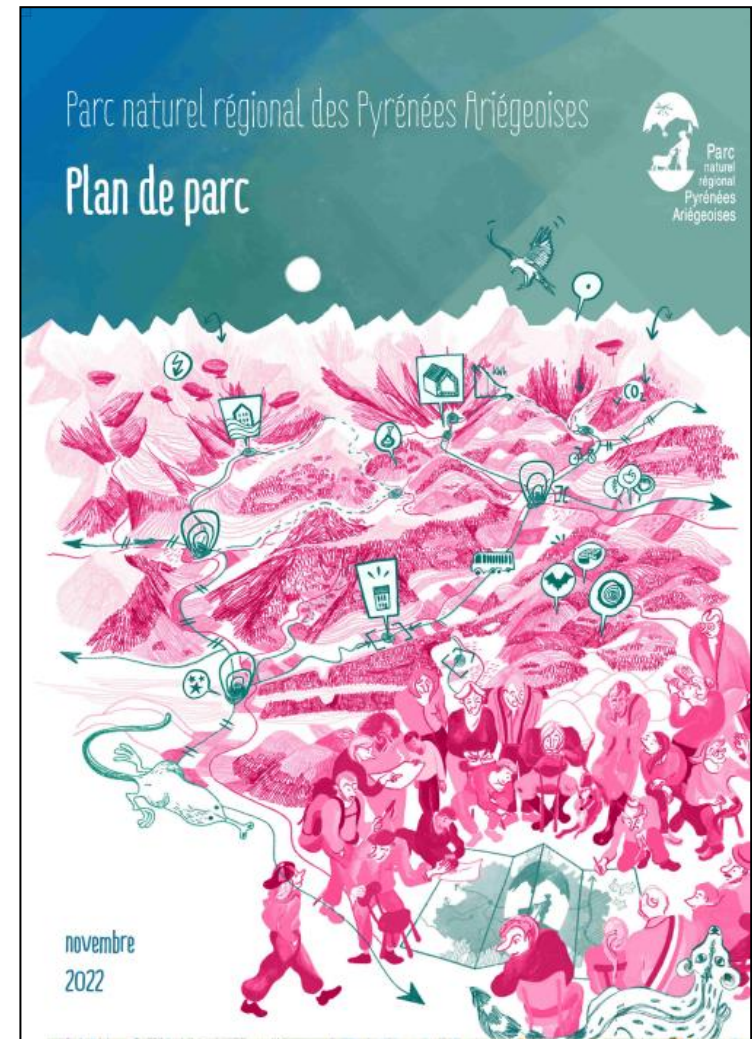
# Plan de Parc

Enjeux et objectifs de la Charte sur la carte.

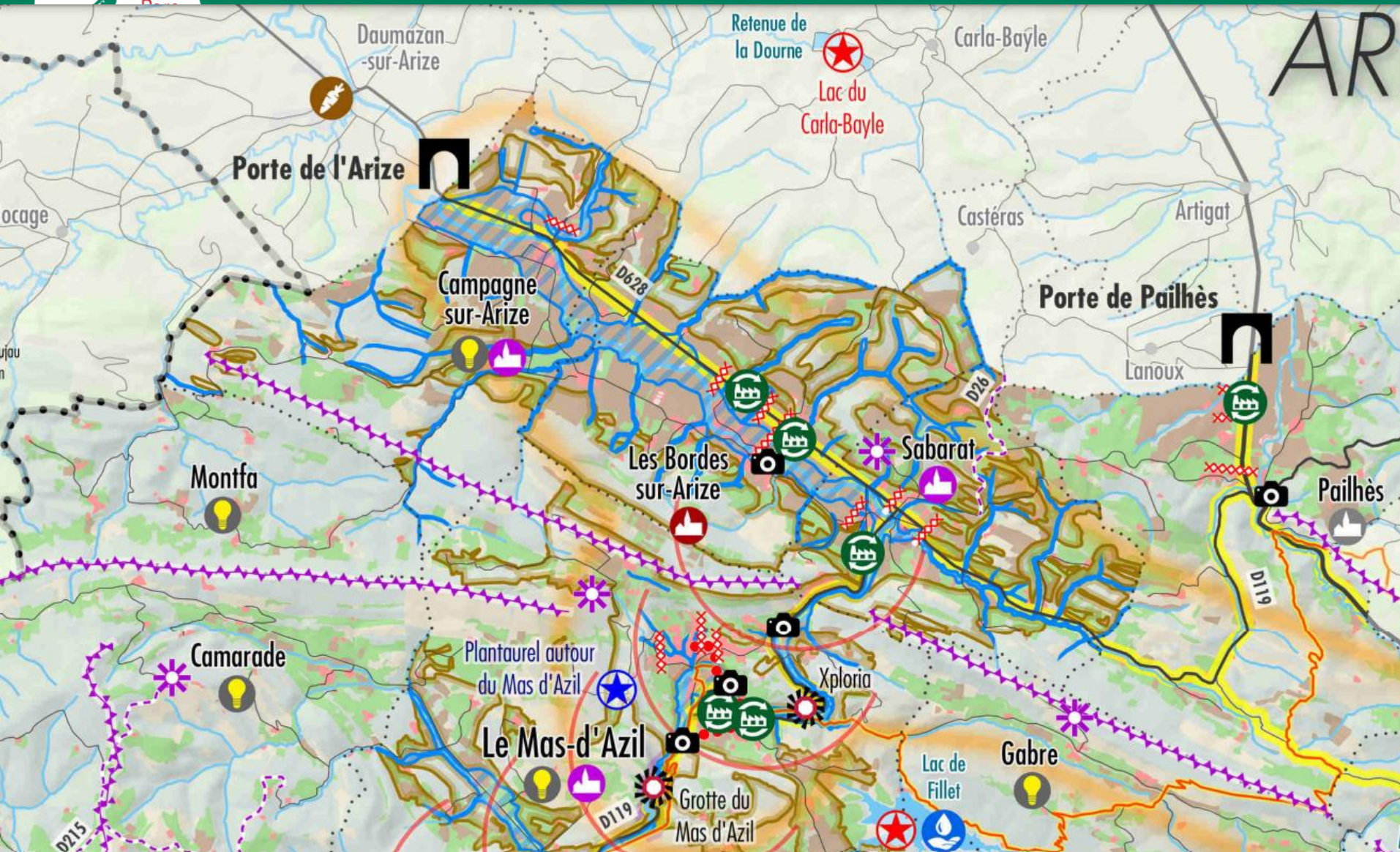
Outil pour les communes, les agents et les partenaires.

1/75000 e.

1 carte principale + 5 encarts







# Information et consultation auprès des habitants



Enquête citoyenne – 1000 habitants (2017/2018)

Page Révision de Charte + Réseaux sociaux + Newsletters

[charte@parc-pyrenees-ariegeoises.fr](mailto:charte@parc-pyrenees-ariegeoises.fr)

Lettre aux partenaires

Maison du Parc Mobile

Réunions d'information publique à la demande des élus

Réunions territoriales – automne 2023

Enquête publique - 2024





# Pour en savoir plus



Menu



## # Inventons 2040

A quoi ressembleront les Pyrénées Ariégeoises en 2039? Comment vivrons-nous ? Quels seront les grands enjeux de notre territoire en 2040 ? Tant de questions et bien d'autres que la révision de la charte permettra de poser au cours de ces prochaines années.

La Charte du Parc, feuille de route du Syndicat mixte du PNR, a une durée de vie de 15 ans. La première Charte, validée en 2009, se terminera en 2025. D'ici là, le Parc mène la révision de sa charte pour définir un nouveau projet pour les Pyrénées Ariégeoises pour la période 2025-2040.

Elus, partenaires, habitants, tous mobilisés pour construire le projet de demain !

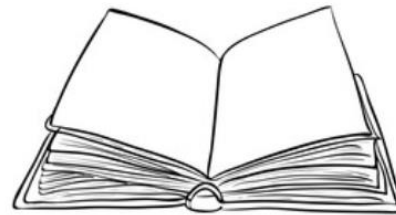
Découvrez [la lettre aux partenaires sur la révision de la charte](#)

Vous avez une question ? Des propositions ? Vous souhaitez participer à la révision de la Charte du PNR ?

Contactez-nous sur [charte@parc-pyrenees-ariegeoises.fr](mailto:charte@parc-pyrenees-ariegeoises.fr)



*Les étapes et le périmètre d'étude*



*Le projet de charte*



*Les études préalables*



[charte@parc-pyrenees-ariegeoises.fr](mailto:charte@parc-pyrenees-ariegeoises.fr)





Merci de votre attention

[charte@parc-pyrenees-ariegeoises.fr](mailto:charte@parc-pyrenees-ariegeoises.fr)

# Inventons 2040

